



leurs rémunérations et leurs carrières. La CGT s'est engagée depuis le début avec les agents du Département et vous a interpellé régulièrement.

Il est utile de rappeler que les revendications de ce secteur sont fortement liées aux enjeux de politiques publiques et budgétaires ambitieuses pour ce secteur indispensable en tant que levier d'égalité dans la société et également avec celle d'égalité entre les femmes et les hommes, pourtant grande cause nationale du quinquennat, avec l'exigence de la revalorisation de ces métiers sous-payés à prédominance féminine. Nous avons à chaque fois rappelé les revendications et mobilisations des personnels et avons alerté sur le sentiment d'injustice profond qu'il générerait dans les services concernés. L'inégalité de traitement produite doit absolument être corrigée.

Depuis des mois, le niveau d'inflation ne cesse d'évoluer alors que le pouvoir de vivre dignement et d'achat des agents chute. Ce n'est pas la minable et méprisante augmentation du point d'indice qui permettra d'arranger la situation des fonctionnaires. Pour rappel la CGT revendique une augmentation de 10% du point d'indice.

La CGT affirme avec force que les agents de la fonction publique ne doivent pas faire les frais de cette situation.

Pour la CGT face à la dégradation du service public, vous vous devez de prendre les mesures qui permettront aux agents de sortir la tête de l'eau, tant sur le plan d'une revalorisation des rémunérations que des conditions de travail. Il en va de l'avenir du Médico-Social et du service public. Il va de soi que l'application du SEGUR 2 est un dispositif indispensable mais transitoire: des réformes pérennes d'une tout autre ampleur doivent rapidement être négociées et mises en œuvre.

**La CGT avec les agents exige dans un premier temps l'extension du Complément de Traitement Indiciaire de 183 euros pour les agents du social et du médico-social.**

Dans un souci de justice sociale, nous assumerons notre rôle et notre place pour défendre les intérêts des agents. Nous ne pouvons pas accepter que rien ne soit mis en œuvre pour garantir une politique publique à la hauteur des enjeux.

Nous vous prions, Madame la Présidente d'agréer nos salutations respectueuses.

Laurent Vergès  
  
Secrétaire Général

Pièce jointe : Pétition du Personnel du Pôle Solidarité du Conseil Départemental de Vaucluse.  
Application SEGUR 2.